

Bangkok, le 14 mars 2024

Procès-verbal du Conseil d'Établissement réuni en session Extraordinaire
Le 13 mars 2024

Le Conseil d'Établissement est présidé par M. Yvan SCHMITT, Proviseur du LFIB.
Ouverture de séance : 16 h 30. Le quorum est atteint (13 membres votants).

Membres présents avec voix délibérative

Mme Eve LUBIN – Conseillère de Coopération et d'Action Culturelle
M. Yvan SCHMITT – Proviseur
M. Blaise FENART – Directeur du Primaire
Mme Chamila BALBOLIA – Provisseuse adjointe
M. Christophe MONIER – Directeur Administratif et Financier
M. Thomas YVON – Conseiller principal d'éducation
M. Grégoire FISCHER – Représentant des enseignants du primaire
Mme Kate WILKINSON – Représentante des enseignants du primaire
Mme Claudia MAMBE-GNANDJUE – Représentante des enseignants du secondaire
Mme Perrine VALAYER – Représentante des enseignants du secondaire
Mme Julie PIAU - Représentante du personnel non enseignant
M. Laurent VIRELLO - Représentant des parents d'élèves
M. Eric DUCHOSSOY - Représentant des parents d'élèves

Membres invité(e)s avec voix consultative

Mme Chananao VARUNYOU – Provisseuse thaïe
M. Isadore REAUD – School Manager
M. Mathieu REYNAUD - Président du Bureau de l'APE
Mme Geneviève FAMY - Membre du Bureau de l'APE

Membres excusé(e)s

M. Guillaume CARIO – Coordonnateur délégué de la Direction de l'AEFE, Chef du secteur Asie
Mme Carole JOSSE – Consule de France
M. Marc LAVAL – Conseiller Consulaire
M. Thomas SERENE (TB) – Vice-président du CVL
M. Solala KAKIZAKI (5A) - Représentant des élèves du secondaire
M. Alexis RODET (TA) - Représentant des élèves du secondaire

1) Approbation de l'ordre du jour

- 1) Approbation de l'ordre du jour
- 2) Désignation d'un secrétaire de séance
- 3) Carte des emplois 2025-2026 – création d'un poste de proviseur adjoint pour la rentrée 2025 (poste de détaché sur mission d'encadrement)
- 4) Questions diverses

Adoption à l'unanimité.

Votants : 13	Abstention : 0	Contre : 0	Pour : 13
--------------	----------------	------------	-----------

2) Désignation d'un secrétaire de séance

Monsieur le Proviseur propose que le procès-verbal soit rédigé par un des membres de l'équipe de Direction, en l'occurrence, M. Thomas YVON, CPE. Le PV sera diffusé très rapidement.

Adoption à l'unanimité.

Votants : 13	Abstention : 0	Contre : 0	Pour : 13
--------------	----------------	------------	-----------

3) Carte des emplois 2025-2026 – création d'un poste AEFE de proviseur adjoint pour la rentrée 2025

L'AEFE envisage pour la rentrée 2025 la création d'un poste de proviseur-adjoint, poste de détaché sur mission d'encadrement.

Il faut préciser d'entrée que cette proposition est totalement déconnectée de la manière de servir de Mme Chamila BALBOLIA, qui a été recrutée en septembre 2022 et qui remplit sa mission avec beaucoup de sérieux et de professionnalisme.

Cette proposition fait suite à une demande exprimée par la direction depuis la rentrée 2019 et a pu aboutir au regard de la montée des effectifs (plus de 1 000 élèves). Des postes d'adjoint ont ainsi été créés dans d'autres établissements de la Zone. Cette demande avait également été formulée par des représentants des personnels.

Cette proposition de création de poste va également permettre de soutenir de manière pérenne le rôle central que va être amené à jouer le LFIB au sein de la Zone Asie Pacifique.

Dès la rentrée 2024, l'IEN de la zone Asie Pacifique sera installé dans les locaux du LFIB. Il est prévu que le CPIEN, Conseiller Pédagogique auprès de l'IEN soit également nommé à Bangkok en 2025. Le LFIB devient donc rapidement un pôle de formation renforcé, une annexe en quelque sorte de l'établissement porteur de l'IRF - le Lycée Français Alexandre Yersin d'Hanoï.

Cette proposition est une excellente nouvelle pour le LFIB puisque cette création :

- Est à coût zéro pour l'établissement, l'AEFE prend en charge la totalité de la rémunération
- Est la garantie du recrutement d'un personnel formé et expérimenté, dont le recrutement sera effectué par la DRH de l'AEFE
- S'inscrit dans un calendrier de prises de fonctions et de fins de mission échelonné : chef d'établissement en 2024, Proviseur adjoint en 2025, DAF et directeur du primaire en 2026

La création de ce poste, lorsqu'elle sera définitivement confirmée par l'AEFE entraînera la fermeture du poste en contrat local de proviseur(e) adjoint(e) au 31/08/2025. Mme BALBOLIA sera indemnisée pour cette fermeture dans les conditions prévues par le règlement intérieur du travail.

Les représentants des personnels interviennent pour faire deux remarques :

- Mme VALAYER confirme tout d'abord que c'est une demande qu'ils ont effectivement porté par le passé et qu'il s'agit d'une bonne nouvelle pour l'établissement.
- Mme VALAYER exprime également l'inquiétude de certains collègues concernant les postes en contrat local qui pourraient être soumis à la même situation que Mme BALBOLIA. M. FISCHER demande si Mme BALBOLIA était au courant de cette possibilité au moment où elle a été recrutée.

Le Proviseur confirme que cette possibilité n'avait pas été évoquée lors de son embauche et que les conditions d'indemnisation lors de la fermeture de son poste seront parfaitement respectées. Il précise également le fait que lors d'une création de support d'enseignement, il y a un dialogue préalable avec l'AEFE au regard de la structure pédagogique pour éviter des fermetures de poste. Cela avait été notamment le cas lors de la création du poste d'EF2D en philosophie.

- M. FISCHER tout en confirmant également que les personnels avaient porté cette demande par le passé s'étonne du fait que nous n'ayons pas eu à en faire la demande formellement lors de la première réunion du Conseil d'établissement cette année.

Le Proviseur précise que s'agissant des postes d'encadrement, cela résulte d'un dialogue direct entre la direction de l'établissement, le SCAC et la direction de l'AEFE. La consultation du Conseil d'établissement est nécessaire lorsque la direction de l'AEFE en a validé le principe.

Le Proviseur demande aux membres du Conseil d'établissement d'exprimer leur avis :

Votants : 13	Abstention : 0	Contre : 0	Pour : 13
--------------	----------------	------------	-----------

4) Questions diverses

Aucune question diverse n'a été déposée pour cette réunion.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h45.

Le Secrétaire
Thomas YVON
CPE



Le Président
Yvan SCHMITT
Chef d'établissement

